

Annuaire d'Archéologie Suisse :

Directives rédactionnelles pour les auteur.e.s des articles et des communications

(voir : www.archaeologie-schweiz.ch)

Version mai 2023

GÉNÉRALITÉS

L'Annuaire d'Archéologie Suisse (JbAS) est une revue scientifique dans laquelle sont publiés les résultats des recherches de portée nationale et internationale de toutes les disciplines archéologiques et pour toutes les périodes de l'archéologie suisse, ou en lien avec la Suisse. Les articles et les communications de l'Annuaire AS sont soumis à un processus d'évaluation par les pairs. Les contributions peuvent être proposées en allemand, français, italien ou anglais.

1. Les manuscrits soumis doivent présenter des résultats scientifiques inédits. Les textes transmis antérieurement ou en parallèle pour publication ne pourront pas être pris en considération. Le manuscrit doit être transmis par courrier électronique à la rédaction. Les textes doivent être soumis en format Word ou rtf. La longueur maximale est de 50 pages d'annuaire (=250'000 caractères, y compris le résumé, la bibliographie, les notes de bas de page, les légendes, les espaces, moins l'espace réservé aux figures).
2. Chaque contribution doit être accompagnée d'un bref résumé (1000 caractères au maximum, espaces inclus) dans la langue de la contribution, ainsi que d'une proposition de mots-clés. Les traductions sont l'affaire de la rédaction.
3. En même temps que le manuscrit, l'auteur.e renverra les obligations de l'auteur.e dûment signées, qu'on trouvera sur le site d'AS.
4. **Clôture de la rédaction :**

articles :	20 septembre
communications :	01 novembre

pour le volume à paraître l'année suivante.
5. **Procédure :** Le manuscrit est évalué par la commission scientifique (CS) d'AS et/ou un expert externe indépendant (évaluation par les pairs). La CS décide alors de sa publication dans l'annuaire. La rédaction communique si le manuscrit est accepté, ainsi que les modifications à apporter au texte et/ou aux illustrations. Les auteur.e.s transmettent la version modifiée par voie électronique à la rédaction. Cette dernière se charge ensuite de la correction rédactionnelle des textes et des mots-clés, puis les soumet aux auteur.e.s pour contrôle. Après cette étape, seules les corrections des erreurs ou de légères modifications allégeant la composition de la mise en page seront acceptées. Les auteur.e.s reçoivent un PDF de leur contribution, avec le texte mis en page et les figures, pour approbation du bon à tirer. Les dernières corrections mineures peuvent être signalées au stylo rouge sur une version imprimée ou sous forme d'annotations électroniques dans le PDF (Adobe Acrobat Pro). Si aucune réponse n'est reçue d'ici la date mentionnée, la contribution est considérée comme approuvée. Les auteur.e.s sont prié.e.s de conserver une copie de l'article jusqu'à ce qu'il soit imprimé.
6. **Publication :** Après la publication, les auteur.e.s reçoivent immédiatement un PDF imprimé de leur contribution. L'annuaire est également publié en Diamond Open Access (plateforme zenodo.org). L'ensemble du volume est en outre archivé électroniquement sur e-periodica.ch. Il n'y a pas de tirés à part.

TEXTES

Les fichiers des textes ne doivent pas présenter de coupures. Utiliser la gestion automatique des notes de bas de page. Les notes en exposant sont insérées AVANT tout signe de ponctuation. Dans l'annuaire, les notes apparaissent à la fin de l'article (notes de fin). Les caractères italiques dans les articles sont réservés exclusivement aux expressions latines (p. ex. termes techniques, noms d'espèces zoologiques ou botaniques, etc.), ainsi qu'à la bibliographie (voir ci-dessous). Majuscules et capitales seront accentuées en toutes circonstances.

Écriture inclusive	Si des femmes et des hommes sont impliqué.e.s au même titre dans une mention, la rédaction recommande que cela soit aussi clairement exprimé par écrit. Privilégier la forme avec « . », par exemple auteur.e.s, ou l'énumération explicite, par exemple collaboratrices et collaborateurs.
Dates	Écrire les termes « siècle » et « millénaire » en toutes lettres dans le corps du texte. Les abréviations « s. » et « mill. » peuvent être employées dans les légendes et les notes de bas de page.
Datations C14	Les datations au radiocarbone seront abrégées en « ¹⁴ C » et exprimées comme suit. Dans le cas d'une énumération, les dates sont séparées par des points-virgules : ¹⁴ C. ETH-97 095, 7950 ± 24 BP, 7031–6701 BC, cal. 2 sigma ; ETH-97 096, 6163 ± 23 BP, 5212–5043 BC, cal. 2 sigma.
Dendrochronologie	Les datations issues d'analyses dendrochronologiques doivent être exprimées soit avec « après » et l'année, soit sous forme de période x-xx. Séparer les énumérations par un point-virgule. 36 et 50 apr. J.-C. ; 51–69 et 73–87 apr. J.-C. (datation sur aubier) ; après 20 et après 17 av. J.-C. ; après 4 ; après 38 ; après 65 apr. J.-C. (datation sur bois de cœur) ; 994–1006 apr. J.-C. ; après 1490 apr. J.-C.
Auteurs antiques	Ils doivent être abrégés selon le DNP Suppl. 3 XV–XVIII. Les chiffres romains sont à exclure.
Catalogues	Ils doivent être numérotés consécutivement (voir p. ex. : JbAS 98, 2015, 34–43). L'abréviation « cat. » suffit pour les références aux numéros de catalogue. Comme en témoigne la fibule cat. 28...
Citations	Pour la mention des références et les annotations, on utilisera soit des notes de fin de texte OU le système Harvard, avec mention des références entre parenthèses dans le corps du texte, en renonçant généralement aux annotations. Un seul des deux systèmes peut être employé.
Notes	Pour structurer les notes de fin comportant plusieurs références, le point et le tiret (demi-cadratin) doivent être employés : Plateau : Müller 2003. – Alpes : Bernasconi 2011. – Suisse centrale : Amstutz 1998. Un point-virgule est employé pour citer plusieurs références dans une même note : Voir à ce sujet Hafner 2008, 67 pl. 4,18 ; id. 2013, 34–102 et surtout 99 fig. 5,9. Les numéros de pages sont exprimés précisément avec un début et une fin, reliés par un tiret sans espace x–xx. L'usage de « sq./sqq. » n'est pas admis. Séparer les numéros de pages ou de figures non consécutifs par un point-virgule (sans espace). Imboden 2017, 23–28; 47–49. Une virgule sans espace est utilisée pour séparer le numéro d'une figure sur une planche de celui de la planche ; un point sans espace sépare les numéros des figures d'une même planche (p. ex. les numéros 9 et 12 sur la planche 35) : Stückli 1990, pl. 35,9.12. Pour une référence au.x même.s auteur.e.s que dans la note précédente immédiate, employer id. (idem).

⁴ Voir notamment à ce sujet Verger 1996, 30–45 fig. 29.

⁵ Id. 2005, 177 ; Breuer 2020, 1921.

« Ibid. » pour une citation de la même référence (auteur.e et ouvrage) que dans la note précédente immédiate.

⁶ Frei 2018, 203–210.

⁷ Ibid. 221.

Bibliographie

La bibliographie contient les sigles mentionnés dans la contribution et les autres références. Les publications citées plusieurs fois doivent figurer dans la bibliographie. Les publications citées une seule fois figureront uniquement soit dans une note de bas de page, soit dans la bibliographie. Les abréviations telles que « Hrsg. » ou « éd. » ainsi que les lieux d'édition sont à mentionner dans la langue du manuscrit. Sont à signaler :

Monographies

Sigle (nom et initiale du prénom, année de publication entre parenthèses, le tout en italique), titre de l'ouvrage et sous-titre le cas échéant ; lieu d'édition. Ouvrages à plusieurs auteur.e.s : les noms des trois premier.ère.s auteur.e.s seront mentionnés ; à partir du quatrième, les noms seront remplacés par « et al. ». Les maisons d'édition et les réimpressions ne doivent pas être mentionnées.

Bocksberger, O.-J. (1964) Âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne.

Ouvrages collectifs

Pour la mention des actes de colloque, des mélanges, etc., indiquer les initiales du prénom et le nom de l'éditeur.ice :

Burri-Wyser, E. (éd., 2016) Destins des mégalithes vaudois. CAR 159. Lausanne.

Auteur (année) et titre de l'ouvrage, suivis de « In : » et des données complètes de l'ouvrage (comme ci-dessus) et numéros de pages.

Kissling, Ch. (2002) Eine mittelalterliche Wüstung in Court (BE, Jura). In : G. Helmig/B. Scholkmann/M. Untermann et al. (éd.) Centre, Region, Periphery : Medieval Europe Basel 2002, 76–78. Hertingen.

Séries et périodiques

Les séries et les périodiques (abréviations : voir p. 6 de l'Annuaire AS ou RGK) doivent être séparés du titre de la contribution par un point et suivis du titre de la série ou du périodique, du numéro du tome et de l'année, puis finalement des numéros de la première et de la dernière page de la contribution :

Nielsen, E. (2011) Die versteckte Bronzezeit – ein überdeckter Grabhügel bei Schötz (LU). as. 34, 1, 28–31.

Gross, E./Brombacher, Ch./Dick, M. et al. (1987) Zürich « Mozartstrasse ». Neolithische und bronzezeitliche Ufersiedlungen, Bd. 1. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 4. Zürich.

Publications numériques

Lors de la citation de publications numériques, un identifiant permanent, tel qu'un DOI (Digital Object Identifier), doit être utilisé pour garantir une traçabilité durable.

*Furtwängler, A./Robrlach, A.B./Lamnidis, T.C. et al. (2020), Ancient genomes reveal social and genetic structure of Late Neolithic Switzerland. Nat Commun 11, 1915
<https://doi.org/10.1038/s41467-020-15560-x>*

Sites Web

La citation de sites Web doit être si possible évitée, car ils ne sont pas stables. Si elle est incontournable, ajouter la date d'accès la plus récente entre parenthèses après l'adresse Web complète.

Office fédéral de la culture (éd., 2018) Déclaration de Davos. Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe. Davos.
<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/51120.pdf> (consulté le 18.02.2020)

Catalogues d'exposition

Pour les catalogues d'exposition, mentionner Catalogue d'exposition et le lieu (sans date, musée ou autre complément).

Tori, L./Steinbrecher, A. (éd., 2013), Animalia. Tiere und Fabelwesen von der Antike bis zur Neuzeit. Ausstellungskatalog Zürich. Genf.

Attributs

Les noms et l'année sont en italique, en majuscules et minuscules ; l'italique n'est pas employé dans d'autres cas.

En outre, les directives de la Römisch Germanischen Kommission (version abrégée en PDF sur le site d'AS, abréviations générales et périodiques dans Ber RGK 73, 1992) ainsi que les règles du Duden (d) et du Guide du typographe (fr) s'appliquent.

FIGURES ET PLANCHES

Les illustrations doivent être prêtes pour la reproduction ; les chiffres, échelles, roses des vents ou autres sont à insérer avant la remise. Si l'illustration doit être découpée, indiquer clairement comment. Il est de la responsabilité des auteur.e.s d'obtenir au préalable les droits de publication des figures et des graphiques.

Types d'originaux

Format numérique : JPEG, EPS ou TIF, 300 dpi au minimum, de préférence 600 dpi ; alternative : PDF de qualité suffisante.

Formats

une colonne : largeur 8,5 cm, hauteur maximale légende incluse 24,3 cm ;
deux colonnes : largeur 17,5 cm, hauteur maximale légende incluse 24,3 cm.

Échelles

Les figures seront publiées dans un rapport simple (p.ex. 1:1, 1:2, 1:5, 1:10, 1:100, etc.). Si cela n'est pas possible, une référence métrique doit être présente (p. ex. un jalon sur une surface de fouille) ou insérée dans l'illustration.

Objets

Les objets doivent être reproduits à l'échelle ; si ce n'est pas possible, une référence métrique doit figurer dans l'illustration ou une indication des dimensions dans la légende. Format requis : JPEG, EPS, TIF, PDF de qualité suffisante. Plans et profils doivent être généralement reproduits selon une échelle à rapport simple. Les documents doivent être conçus afin de pouvoir conserver les normes de dimensions. Veillez à ce que les détails et les données soient toujours lisibles après réduction de la taille.

Reprographies

Format requis : EPS, TIF, PDF (ne pas oublier les crédits des illustrations).

Légendes des illustrations

Les légendes contiennent une désignation abrégée (numéro de pl./fig.), commune CANTON, lieu-dit/désignation. Texte de la légende suivi – le cas échéant – de l'échelle ; crédits des illustrations en fin de légende.

Pl. 1. Egolzwil LU, Gere. 1–5 burins ; 6 grattoir. Éch. 1:2. Dessins Kantonsarchäologie Luzern, H. Müller.

Fig. 2. Bonfol JU, Moncevi. Tumulus(?). Vue du sud. Photo OPH JU.